



**Commune de
Montanaire**

AVIS D'ENQUÊTE

Conformément aux dispositions légales en vigueur, la Municipalité de Montanaire soumet à l'enquête publique complémentaire du **16 août au 15 septembre 2025** :

- Les modifications du Plan d'Affectation Communal (PACom) ;

Le dossier est déposé au greffe municipal où il peut être consulté pendant les heures d'ouverture, jusqu'au 15 septembre 2025 inclusivement. Le dossier est également consultable en format électronique à l'adresse suivante : www.montanaire.ch.

Les observations ou oppositions éventuelles, qui doivent être dirigées uniquement sur les modifications et non sur l'entier du PACom, doivent impérativement être adressées par écrit à la Municipalité avant l'échéance du délai d'enquête.

Une délégation de la Municipalité ainsi que les urbanistes en charge du dossier se tiennent à disposition des personnes intéressées le mercredi 27 août 2025 de 17h30 à 19h30 à l'administration communale, à Thierrens.

La Municipalité